

informations



Comité Régional CGT Occitanie

**TOUTES ET TOUS
EN GREVE LE
27 JANVIER POUR**

**vivre et travailler
dignement
partout en Occitanie**



Retrouvez les horaires et les lieux des manifestations pour le 27 janvier 2022 sur :



crgtoccitanie.reference-syndicale.fr



Comité régional CGT Occitanie

Sommaire

Industries et services publics . 2
Emploi 3
Industrie et reconquête industrielle 4
Services publics de proximité, de qualité, efficaces 5
Filière automobile en France. 6
SAM : scandale d'Etat ! 8

Conception, réalisation :
Comité Régional CGT Occitanie - 31300 TOULOUSE
Impression : OCI/IDM
janvier 2022

L'année 2022 a commencé sur la lancée des deux dernières avec un contexte sanitaire mondial très dégradé. Et le quoi qu'il en coûte continue. L'économie doit vivre! Et cette pandémie a été un vrai effet d'aubaine pour le gouvernement et les entreprises du CAC40! Des milliards d'argent public distribués sans empêcher le gain de dividendes colossaux pour ces patrons, tout en continuant à mettre en place toutes les mesures nécessaires pour diminuer le nombre de salariés dans leurs entreprises (fin des intérimaires, fin des CDD, mise en place des accords de performance collective, mise en place de nombreux PSE (les fameux plans de sauvegarde de l'emploi qui ne sont que des plans de licenciements, etc).

Alors que ce sont bien les salariés qui créent la richesse!

La région Occitanie a été une des plus épargnée sanitaire (jusqu'à maintenant en tout cas) mais une des plus impactée socialement: 52000 emplois perdus en 2020, 2e région de France (après l'Île de France) en terme de PSE! Aujourd'hui, en période de préélections présidentielles, tous les candidats (déclarés officiellement ou non) parlent de réindustrialisations, relocalisations, environnement, etc. C'est juste... mais ils n'en ont que le phrasé! Dans les actions, concrètement, on constate que les délocalisations continuent, la fermeture des services publics s'accroissent au plus près des populations! Le COVID a encore plus démontré que le capital façonne nos territoires et que nous sommes tous à la merci de décisions de ces grands patrons.

Le dernier exemple en date est celui de la Société Aveyronnaise de Métallurgie, plus connue sous le nom de la SAM, basée à Viviez/Decazeville, une des dernières fonderies en France, travaillant pour Renault. La société RENAULT, dont l'Etat est le 1er actionnaire, a décidé de fermer cette usine pour que les pièces soient produites en Espagne, Turquie ou encore Roumanie. Cette entreprise est viable! Nous ne la laisserons pas partir!!!

Dans ce cadre, la CGT, l'organisation syndicale représentative en Occitanie, qui porte comme ambition le « **Vivre et travailler dignement partout en Occitanie** », a décidé de s'adresser solennellement à l'ensemble des salariés, qu'ils soient de la filière automobile, aéronautique, qu'ils soient salariés du privé, de la fonction publique (hospitalière, territoriale ou d'état), qu'ils soient privés d'emploi ou encore retraités.

Nous sommes tous concernés par la défense des emplois et de nos territoires! Faisons en sorte de réindustrialiser, de relocaliser, oui, mais faisons déjà en sorte de conserver nos industries ou services publics existants! Ce n'est qu'à cette condition que nous pourrions continuer à naître, à s'éduquer, à se soigner, à travailler, à vieillir, partout, sur nos 13 départements d'Occitanie!

La CGT appelle à une grande journée d'action nationale interprofessionnelle le 27 janvier 2022.

Des manifestations seront proposées sur l'ensemble des départements. Mais pour peser réellement, pour changer la donne, faisons en sorte de multiplier les cahiers revendicatifs propres à chaque entreprises, les appels à la grève, les arrêts de travail pour qu'un maximum de salariés soient dans la bataille! Imposer d'autres choix pour l'avenir de nos emplois et de notre territoire, c'est possible et légitime!

Industries et services publics

Pourquoi un territoire ne peut pas exister sans industrie et pourquoi un territoire ne peut pas vivre sans services publics de qualité et de proximité ?

Aujourd'hui, « Vivre et travailler dignement partout en Occitanie » nécessite de repenser en profondeur l'aménagement du territoire, dans un souci de progrès social et environnemental. C'est tout l'aménagement du territoire qui doit être repensé, pour limiter les déplacements obligatoires, maîtriser l'urbanisation, permettre l'accès de toutes et tous à des services publics de proximité.

Et pour gagner cela, il faut commencer par regagner de l'emploi, partout, et de l'emploi de qualité, digne, permettant aux salariés de s'émanciper pour profiter pleinement et sereinement d'une vie de famille, d'une vie sociale, d'une vie culturelle, d'une vie sportive.

La création d'emplois est synonyme de progrès social pour tous.

La région Occitanie a besoin d'une industrie et de services publics forts répondant aux besoins de la population qui assurent un développement économique équilibré des territoires.

Il est nécessaire et urgent de réindustrialiser, de relocaliser des capacités de production d'objets durables, interconnectables et réparables. L'industrie est indispensable pour répondre aux besoins fondamentaux de la population (alimentation, eau, énergie, transport, éducation, santé, logement, culture). Mais il est encore plus urgent de conserver, d'améliorer, ce qui existe encore à ce jour en Occitanie, comme la Société Aveyronnaise de Métallurgie (SAM) en Aveyron, par exemple. Malheureusement, la pandémie a montré à quel point la France était aujourd'hui démunie dans de nombreux secteurs, étant incapable de fournir des masques à tous citoyens, et même à ceux que l'on a appelé « salariés de 1^{re} ligne » ! C'est indigne d'un pays, d'une région, ou le textile était un fleuron industriel il y a peu de temps encore !

Et les « grands » donneurs d'ordre, les « grands » patrons ont continué pendant ce temps-là à martyriser toute notre industrie, tout en recevant des millions d'argent public, sans aucune contrepartie majeure ! Que ce soit dans la filière automobile, aéronautique, ou dans bien d'autres secteurs encore !

L'activité économique industrielle de la région se développe essentiellement autour de l'aéronautique. C'est bien entendu un atout majeur, mais il n'en demeure pas moins que des filières industrielles sont en berne : textile, bois-papier, électronique, chimie..., entraînant derrière elles la désindustrialisation de certains territoires.

En ce qui concerne les services publics, le gouvernement exige une meilleure qualité des services, tout en imposant un démantèlement en règle dans la santé, l'éducation, l'énergie... Aucun secteur n'est épargné et la réponse aux besoins des populations est de moins en moins efficace et effective (fermeture de bureaux de poste, fermeture de lits et/ou de services dans les hôpitaux, etc.).

Les inégalités territoriales sont prégnantes.

Les accès à la santé, à l'éducation, à la culture semblent plus aléatoires selon où l'on vit. Quant à l'accès à l'emploi, c'est encore plus criant comme disparité territoriale !

Le Comité Régional a une vision critique et porte une alternative à l'aménagement du territoire tel qu'il est porté par les politiques publiques régionales. Le développement de l'emploi industriel et la réindustrialisation de nos territoires ne pourront se concrétiser qu'avec des services publics répondant aux besoins des populations, forts, efficaces et de proximité. C'est une des conditions qui fera que nous pourrions réellement « Vivre et travailler dignement partout en Occitanie ». Cela traduit bien notre ambition d'une autre répartition des richesses.

Les « aides publiques »

Le gouvernement s'entête dans une voie bien connue désormais, baisser les impôts ou les cotisations sociales, évidemment sans contreparties, espérant par miracle que les entreprises utilisent cet argent pour investir et créer de l'emploi... A l'opposé nous demandons que ces sommes servent directement les salariés et la transition énergétique. Comment accepter que les deniers publics, c'est-à-dire notre argent à toutes et tous, soit dilapidé et saupoudré sans aucunes visions et sans contraintes pour les entreprises, notamment les plus grandes... ?

200 milliards d'aides publiques, cela comprend :

- ce que l'État dépense directement (subvention) et les recettes auxquelles l'Etat renonce (les fameuses niches fiscales) ;
- les recettes de cotisations sociales auxquelles l'Etat renonce (exonérations de cotisations sociales ou niches fiscales (100 milliards d'€) ;
- plus scandaleux encore, il est pratiquement impossible de savoir ce que les administrations publiques (État et collectivités) dépensent pour soutenir le capital. Le rapporteur du budget rappelait en 2019 que sur 474 niches fiscales, 122 sont mal chiffrées et 64 ne le sont tout simplement pas !
- du côté des niches sociales (91 milliards d'€), l'Inspection Générale des Finances et l'Inspection Générale des Affaires Sociales (IGAS) rappellent qu'il est impossible d'estimer le coût d'un tiers d'entre elles !
- de plus certaines niches durent tellement longtemps qu'elles finissent par devenir la norme comme c'est déjà le cas pour le CICE et l'exonération Fillon.

Et c'est sans compter les estimations sur la fraude fiscale (100 milliards d'€) et la Fraude sociale (20 milliards d'€).

Aujourd'hui, l'emploi est le souci majeur.

Les statistiques du Ministère du travail annoncent une perte de 100 000 emplois directs. La DARES donne que 1 050 PSE (faussement appelés Plans de Sauvegarde de l'Emploi, mais sont en fait des plans de licenciements) ont été initiés (106 500 ruptures de contrats). Il faut ajouter au moins 7 400 plans « silencieux », concernant moins de 10 salariés.

Le soutien massif aux entreprises, bien que sans contreparties, a été massif, ce qui a pu avoir un effet pour éviter des destructions d'emploi plus amples. Mais on a socialisé les pertes et les marges des entreprises n'ont pas été affectées alors même qu'elles continuent de licencier ! Le plan de rupture que nous appelons de nos vœux, c'est d'abord un plan pour l'emploi, l'urgence de la période.

Malheureusement, ce que nous pressentions dès le départ, dès mars 2020, est arrivé en 2021, dans notre région. Nous avions écrit à l'époque : « Il ne faudrait pas que la région Occitanie soit une des moins impactée sanitaire et une des plus impactée économiquement ! ». Aujourd'hui, l'Occitanie est la 2^e région, après l'Île de France, à être impactée.

Ces PSE sont concentrés sur 4 branches au niveau national. Il en est de même en Occitanie. Ces 4 branches regroupent 7 351 PSE initiés (soit 86,26 %). La seule métallurgie représente 51,10 % de ces PSE. Et nous n'avons aucune visibilité sur les mois à venir et les destructions massives d'emplois qui pourraient s'accroître avec cette pandémie...

Et l'on mesure bien que les camarades, quand la CGT est présente dans l'entreprise, ne peuvent lutter seuls. C'est bien l'ensemble de la population qui est concerné ! La bataille autour de la SAM, en Aveyron, est exemplaire en ce sens !

Les aides pendant le COVID

« L'Observatoire des Multinationales » a publié le 12 octobre dernier un document de 16 pages intitulé « Allo Bercy ? Aides publiques : les corona profiteurs du CAC 40 » qui dresse un état des lieux... Ce rapport démontre que les aides publiques dont bénéficient les grands groupes français depuis l'épidémie de Covid sont versées sans contreparties. L'argent débloqué n'a empêché ni le versement de dividendes, ni les plans de suppression d'emplois.

Sur 40 entreprises du CAC 40 (en 2020), 24 ont bénéficiées du chômage partiel ainsi que des baisses des impôts de production et 18 de mesures de plans sectoriels (aides directes pour l'automobile, l'aérien, etc).

Autre forme de soutien rarement évoqué : le rachat accru par la Banque Centrale Européenne via la Banque de France « d'obligations corporate » qui a permis aux multinationales de renforcer leur trésorerie. Par manque de données, ce rapport ne parle pas des prêts garantis et des reports de charges...

Les entreprises du CAC 40 qui ont reçu des aides publiques ont reçu 30,3 milliards, plus 4 milliards de rachats d'actions de 2019, soit 34 milliards de dividendes alors que le pays était à l'arrêt ! ÇA NE LESA PAS empêchés de supprimer 60 000 emplois dont 1/4 en France. 9 entreprises ont maintenu le versement de dividendes prévues..., 8 les ont même augmentés!!! 17 les ont réduits... 12 seulement les ont supprimés.

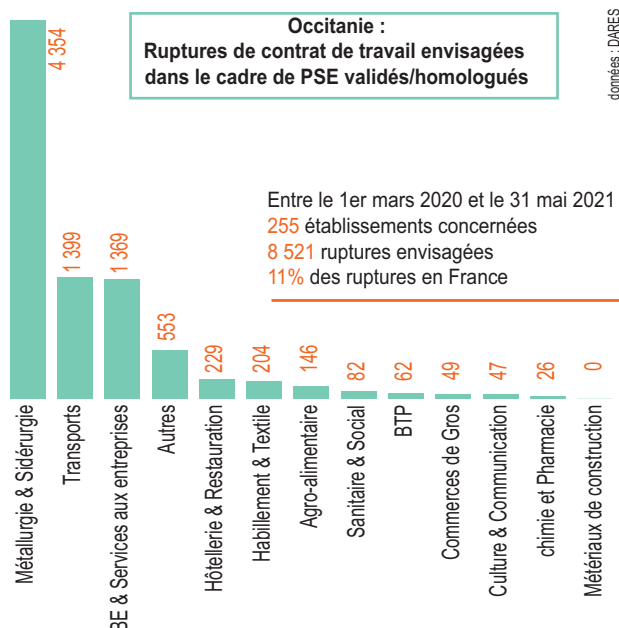
Donc 1/3 des 40 plus grosses entreprises Françaises du CAC 40 a versé de généreux dividendes alors que des milliers de salariés étaient rémunérés sur fonds publics via le chômage partiel!!! De plus, 7 (Kering, Orange, Sanofi, Schneider Electric, Thalés, Total et Vinci), dont 3 ont l'Etat pour actionnaire, ont annoncé une réduction de leurs effectifs (3 620 en France).

Les rapporteurs de cette enquête insistent sur le fait que cet état des lieux est provisoire car une grande partie des informations sur les aides dont ont bénéficié les grandes entreprises du CAC 40 et au-delà est tenue secrète ou n'est pas facilement disponible.

La CGT insiste sur le besoin de transparence sur l'utilisation des aides publiques.

Celui-ci serait possible notamment par la conquête de nouveaux droits pour les élus du personnel.

De plus, consciente que les aides publiques sont détournées depuis des années, la CGT porte un véritable plan de rupture basé sur l'orientation et la conditionnalité des aides publiques, en imposant des conditions sociales et environnementales.



Industrie et reconquête industrielle

Les salariés de l'industrie représentent 226 554 salariés soit 11,2 % des actifs de notre région...

Au fil du temps, l'industrie a été réduite aux seules filières qui étaient, aux yeux des dirigeants, stratégiques. En fait de stratégie, l'état a laissé filer son industrie, pourtant développée à grand coup de subventions publiques. Que ce soit la construction navale, l'automobile, l'aéronautique, l'industrie chimique, l'énergie, l'industrie du médicament... Tous les gouvernements se sont retirés de la gouvernance des entreprises en donnant les clefs du camion à des fonds de pension, ou seuls comptent la rentabilité financière. D'autant que la pandémie a mis en avant des carences terribles ! Comment la 5^e puissance industrielle peut-elle se retrouver incapable de fournir des simples masques à des soignants ou à une population qui se doit d'être protégée.

Cela a mis en lumière les limites d'une désindustrialisation progressive qui a peu à peu construit la dépendance de la France aux importations, impactant de fait sa capacité de résilience face à la structuration mondialisée des chaînes de valeur. En ce sens, la relocalisation s'affirme en nouvel objectif à tous les échelons, contribuant à la résurgence des compétitions territoriales.

Il est vital de reconquérir une activité industrielle diversifiée dans tous les territoires d'Occitanie ! Et il est urgent de relocaliser nos biens communs industriels ou productifs. Ces secteurs et ces filières devraient avoir pour point commun de participer à la réponse aux besoins fondamentaux de la population.

Des territoires liés à une industrie !

Le Tarn et spécialement Castres avec les laboratoires Fabre ; l'Ariège et Pamiers avec Auber & Duval, etc. La liste est loin d'être exhaustive !

Ces entreprises façonnent la vie du bassin d'emplois. Si elles venaient à fermer, ça serait désastreux ! C'est pour cette raison que nous sommes tous responsables et tous liés à la survie de la SAM !

Pour la CGT, la reconquête de l'industrie ne passera que par une réorientation de la puissance publique pour mettre la finance au service de l'industrie et des emplois, au lieu d'une financiarisation des entreprises et de l'économie au service des seuls actionnaires.

C'est en modifiant durablement le modèle économique que les relocalisations seront efficaces pour redonner du souffle et du sens à notre industrie. Il n'est plus question de faire confiance aux énarques pour conduire les entreprises stratégiques.

Les salariés doivent donc compter sur leurs propres luttes pour imposer des choix de gestion différents tournés vers le développement de l'emploi, l'augmentation des salaires et l'amélioration des conditions de travail, et en premier lieu, imposer un droit suspensif des licenciements avec prise en compte des propositions alternatives.

L'industrie n'est pas malade du coût du travail, mais elle crève du coût du capital, devenu exorbitant.

Il est indispensable de développer les secteurs porteurs d'emploi et de développement industriel, autres que les seuls secteurs de l'aéronautique et du spatial. Par exemple, les filières industrielles issues des deux pôles de compétitivité, Oncopôle et Agrimip pourraient être plus largement développées, tout comme les filières bois ou textile, ainsi que tous les métiers de la mer.

Bien entendu, l'imaginaire industriel fait peur, et à première vue, il ne semble pas compatible avec une vision écologique. Les derniers accidents, au Liban, à Rouen, ou, nous venons de commémorer les 20 ans de ce drame, l'explosion de l'usine AZF, à Toulouse, ont laissé des traces béantes.

Et nous avons pu le constater sur des projets novateurs, ambitieux, comme celui porté par l'UD de l'Ariège autour de la réouverture de la mine de Tungstène de Salau, avec l'ambition d'une mine du XXI^e siècle, respectant les salariés, les habitants et l'environnement. Et des projets comme celui-ci, la CGT en porte plusieurs dans la région. Faisons-les vivre ! Faisons-les connaître au plus grand nombre ! Faisons-les partager au plus grand nombre ! Ce n'est qu'à cette condition que nous gagnerons ! Et ces projets ont également une autre ambition : celle de l'indépendance industrielle du pays !

Alors, la finalité de ces relocalisations ou de ces ouvertures de nouvelles industries, sans abandonner celles qui existent encore aujourd'hui, ne peut être dictée par la rentabilité. Même si certaines filières sont plus chères à produire que dans certains pays à bas coût, c'est la réponse à l'intérêt général qui doit prévaloir.

N'oublions pas de parler de nationalisation ou renationalisation de certains secteurs. Elles pourraient être pléthores : filières industrielles de la santé et de l'agroalimentaire, de l'énergie, des télécoms, du ferroviaire, de l'automobile, de l'aviation, de la sidérurgie et des composants électriques. L'industrie d'armement doit être sous tutelle publique avec plus de contrôle de la nation.

Services publics de proximité, de qualité, efficaces

La période de confinement a fait comprendre des choses à beaucoup de Français au sujet des fonctionnaires et des services publics. Les infirmiers, hospitaliers, éboueurs, instituteurs, etc, etc, étaient d'une nécessité absolue, et non plus des nantis !

Et cette crise sanitaire a mis en exergue à la fois les effets du démantèlement de nos services publics engagé depuis plusieurs décennies par les gouvernements successifs, mais aussi son rôle majeur servant de rempart de protection aux populations.

Nos services publics ont démontré toute leur efficacité, malgré leur affaiblissement, pour continuer d'assurer le soutien aux populations et notamment notre système de sécurité sociale qui a permis l'ensemble des prises en charge, que ce soit du point de vue de la santé, mais aussi les urgences sociales sans se soucier des conséquences financières immédiates.

En Occitanie, ces politiques d'austérité conjuguées à la libéralisation de nombreux secteurs historiquement nationalisés donnent lieu à de nombreuses luttes pour empêcher fermetures ou transformations de bureau de poste, fermetures de trésoreries publiques, d'écoles, de dessertes SNCF (trains de nuit, trains de fret, notamment le train primeur...), de suppressions massives d'emplois structurants.

Dans un contexte de besoins croissants et de vieillissement de la population dans plusieurs de nos départements, c'est dans le secteur de la santé que les reculs ont été les plus dramatiques. Les attaques incessantes contre les postiers, la remise en cause des heures de travail des territoriaux, les fermetures de sites de finances publiques, de douanes, les restructurations dans le milieu scolaire, accentuent le mal être des salariés et des citoyens. Mais la prise de conscience de la place et du rôle des services publics, dans la population, a été telle que la pression de l'opinion pendant la crise sanitaire a conduit le président de la République à déclarer que des décisions de rupture s'imposaient en la matière et qu'il fallait placer les services publics en dehors des lois du marché.

C'est en quelque sorte la validation des idées portées par la CGT.

La défense et l'amélioration des services publics sont une nécessité, ils sont déterminants pour la réponse aux besoins sociaux fondamentaux.

Les renforcer, c'est se doter d'un puissant levier de transformation pour une société plus juste, solidaire, émancipatrice, respectueuse de l'environnement.

L'éducation, la formation, l'action sociale, la santé, l'emploi décent, la justice, la sécurité, le logement, les transports, l'énergie, l'eau, l'information, la culture et la communication doivent échapper

à toute logique de marché. Leur périmètre et leur implantation doivent être renforcés et être présents sur l'ensemble du territoire car ils sont les meilleures armes pour combattre les inégalités et les garants du respect des droits fondamentaux.

Profitions de cela pour appuyer plus fort et gagner tout ce que l'on porte sur des services publics de proximité et de qualité, répondant réellement aux besoins des citoyens !

Gagnons des embauches, des conditions de travail et des salaires décents !

Et rappelons qu'un territoire ne peut avoir de cohérence que si l'accès aux services publics est possible, partout, et rappelons que sans services publics, pas d'industrie, et inversement !

La région en 10 chiffres

Sources : Insee, ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la recherche

72 724 kilomètre²

2^e région de métropole, plus vaste que l'Irlande.

5845 102 habitants au 1^{er} janvier 2017, 4^e région de province, 4454 communes au 1^{er} janvier 2019, dont 4 de plus de 100 000 habitants et 6 de moins de 10 habitants

+ 43 600 habitants par an entre 2012 et 2017 l'équivalent de la ville de Sète

249 000 étudiants en 2018-2019, 2^e région de province par le nombre d'étudiants après Auvergne-Rhône-Alpes

2 295 000 emplois au 31 décembre 2017, 1^{er} région où l'emploi augmente le plus entre 2012 et 2017

10% de la population active au chômage au 2^e trimestre 2019, 2^e région de métropole la plus touchée par le chômage après les Hauts-de-France.

159 milliards d'€uros de PIB en 2015, 3^e région de province après Auvergne-Rhône-Alpes et Nouvelle Aquitaine.

3,7% du PIB consacré à la recherche-développement en 2015 1^{er} région française.

16,8% de la population sous le seuil de pauvreté en 2017 contre 14,3% en moyenne en province

20 740€ par an en 2018 de niveau de vie médian, soit 910 euros de moins que le niveau de vie médian national. L'Occitanie se place au 3^e rang des régions métropolitaines où les revenus sont les plus faibles, derrière les Hauts-de-France et la Corse.

La pauvreté est très présente en Occitanie avec de fortes disparités départementales. Avec un taux de pauvreté de 17,2 % en 2018, l'Occitanie est la 4^e région de métropole la plus défavorisée. Le taux de pauvreté varie de 13,3 % en Haute-Garonne à 21,0 % dans les Pyrénées-Orientales.

Filière automobile en France

Ces dernières décennies, la filière automobile, de par la stratégie des constructeurs et des grands groupes, amoindrit les capacités de production et de recherche.

Renault, Stellantis (PSA) et les principaux équipementiers imposent à tous les pans de la société une stratégie exclusivement financière. Pour eux les entreprises n'ont pas vocation à concevoir et à fabriquer des voitures soucieuses de l'environnement pour répondre aux besoins primaires de mobilité des populations... Leur stratégie: vendre des voitures à fortes marges unitaires immédiates, fabriquées dans des pays à faible niveau social pour générer ainsi des taux de rentabilité aux ambitions illimitées.

Leur politique est de répondre exclusivement à « la création de valeur » au service exclusif des actionnaires et des dirigeants de l'entreprise. L'état est complice, en atteste le dernier plan de soutien de plus de 8 milliards d'€ à la filière automobile. Ces fonds publics, dilapidés sans aucune contrepartie pour l'emploi, c'est inadmissible! Les donneurs d'ordres sont déchargés de leur responsabilité sociale et environnementale ainsi que de la désertification des territoires.

Le secteur fonderie paie un lourd tribut de cette stratégie: Fonderies de Bretagne, du Poitou, MBF, SAM, par exemple, sont directement liées aux manœuvres des constructeurs. Pour la plupart, ces fonderies voient leur production délocalisée dans des pays à l'énergie beaucoup plus carbonée, pour être acheminés par camion dans l'hexagone. Le risque de voir la filière fonderie disparaître en France est bien réel.

Renault, Peugeot, Citroën disposent de plusieurs usines en France et à travers le monde, Chine, Espagne, Russie, Turquie, Roumanie, Slovaquie, Pologne, Maroc, Algérie... Ces choix d'implantations, qu'ils imposent aussi à leurs fournisseurs, sont issus d'une stratégie qui consiste à se localiser où la main d'œuvre est à bas-coût, et les cotisations sociales plus faibles qu'en France.

Dans notre région, l'usine Bosch voit son avenir plus que menacée. 750 suppressions d'emplois d'ici 2028 et sans réelle perspective industrielle à venir nous pose clairement question sur l'avenir du site. La SAM, à Decazeville, où la liquidation a été prononcée est encore un parfait exemple sur le fait que les donneurs d'ordre ont le droit de vie ou de mort sur une entreprise et les familles qui y travaillent.

Le groupe Renault qui a enlevé les volumes de production et a refusé de soutenir le projet de reprise se comporte comme un véritable fossoyeur, sans morale et sans aucun scrupule. L'État français, 1er actionnaire de Renault, ne peut laisser faire et doit protéger les salariés mais aussi l'avenir industriel dans l'Aveyron. Il doit imposer de maintenir l'activité sur le site de Decazeville!



La FTM revendique, entre autres:

1. Imposer une stratégie industrielle pour la production de segments populaires comme le B (Clio, Yaris et 208) sur le territoire, en supprimant les aides publiques en cas de non-respect. Si Toyota, premier constructeur généraliste mondial (par le volume et la rentabilité), y parvient, pourquoi pas Renault et PSA?
2. Ne pas opposer les différentes technologies. Le tout électrique n'est pas LA solution. La production en masse de véhicules à choix multi-motorisations et à des tarifs « raisonnés » est possible, et doit être le choix opéré.
3. Volumes de fabrication à travers le Monde. Usine chargée à 140 % dans plusieurs pays lorsque sur l'hexagone on peine à être à 70 % de taux de charge. Il faut un statut social pour tous les salariés qu'ils soient de France ou d'ailleurs... Travailler à la réduction du temps de travail partout en Europe.
4. Emploi. Remettre l'emploi et la qualité du travail au cœur des processus de décisions avec une politique d'embauches et de formation offensive dans toute la filière.
5. Un petit véhicule électrique populaire, accessible à tous et produit en France.
6. Une stratégie de rajeunissement du parc automobile en France.
7. Imposer de véritables investissements dans l'outil de production.
8. Toutes les aides publiques doivent faire l'objet de conditionnalités sociétales et environnementales.
9. Porter le projet de loi des GMS: si cette loi est votée, elle permettra que les donneurs d'ordres n'aient plus droit de vie ou de mort sur les sous-traitants.

La France, notre région, ont besoin d'une industrie automobile forte, innovante, capable de satisfaire les besoins de mobilité de tous et ceci en répondant aux enjeux sociaux et environnementaux. Bien qu'affaiblie, la filière automobile française dispose encore d'atouts qu'il faut redynamiser avec une stratégie industrielle au service des besoins et du progrès social! C'est à cela que doivent servir les fonds publics et cela doit faire l'objet d'un débat national avec toutes les parties prenantes. L'État n'a pas vocation à être au service des actionnaires mais au contraire au service des intérêts communs de la population.

La Fédération CGT des Travailleurs de la Métallurgie (FTM) considère que la filière automobile a un avenir sur le territoire Français. Répondre aux enjeux environnementaux, sociaux et sociétaux avec une industrie forte est possible!

La Fédération appelle donc les syndicats de l'automobile et de toute la métallurgie à se METTRE EN GREVE et à participer massivement aux actions qui seront organisées dans les départements de lors de la journée d'action nationale interprofessionnelle du 27 janvier 2022. Pour les salaires, l'emploi, une industrie forte et une convention collective de haut niveau, tous dans l'action!!!



Quelques chiffres

Parmi les dix voitures les plus vendues en France **seules la Yaris et la 3008 sont assemblées** dans l'hexagone. Le vieillissement du parc automobile français frôle les 11 ans d'âge moyen.

Modèle	Rang en 2021	Rang en 2020	Nbre d'exemplaires vendus	Evolution 2020-2021
Peugeot 208	1	2	88 057	- 8,1 %
Renault Clio	2	1	85 385	- 11 %
Dacia Sandero	3	6	77 054	+ 44,2 %
Peugeot 2008	4	3	75 478	+ 12,8 %
Citroën C3	5	4	65 395	+ 11,7 %
Renault Captur	6	5	52 605	- 6,2 %
Peugeot 3008	7	7	50 468	+ 11,9 %
Toyota Yaris	8	11	32 302	-3,4 %
Dacia Duster	9	12	31 060	+ 2,6 %
Renault Twingo	10	8	29 111	- 32,5 %

Nombre d'emplois liés à la conception et à la fabrication de voitures en France (Source : Insee/Rexecode/Les Echos) :

2004 = **333 000**

2019 = **210 000**

En 30 ans, la masse salariale des entreprises a été **divisée par 4**, les dividendes versés aux actionnaires **multipliés par 20** (Renault plus de 4,8 milliards d'€ versés aux actionnaires depuis 2013)

Part du « made in France » dans le nombre total de voitures vendues dans le monde

Groupe Renault

2017 : 47,5 %

2019 : 10,5 %



Groupe PSA

2017 : 59,1 %

2019 : 32,0 %

(Source : Le Comité des constructeurs français d'automobiles (CCFA))

SAM, scandale d'Etat !

Pour la SAM (Société Aveyronnaise de Métallurgie), l'aventure commence en 1957 avec une première société dite « Le métal injecté » qui avait pour vocation la fabrication de pièces en zamak (alliage de zinc).

Mais, 13 ans plus tard, « le Métal injecté » dépose le bilan. En 1971, les établissements Cochet reprennent l'entreprise et s'installent à Viviez. Mais quelques mois plus tard, l'entreprise dépose à son tour le bilan. En 1973, c'est l'arrivée officiellement de la SAM quand le Groupe SEV Marshal rachète les Etablissement Cochet. En 1977, la SAM produit ses 1^{er}es pièces en magnésium. Déjà, un 1^{er} marché est signé avec Renault en 1978. La SAM connaît la croissance, avec presque 1 000 salariés dans ses locaux. Mais en 2017, le dépôt de bilan est déposé. En décembre 2017, la SAM est rachetée par un groupe Chinois Jinjiang. Les difficultés de l'entreprise se sont accélérées en 2019.

L'entreprise a été placée en redressement judiciaire le 10 décembre 2019, en liquidation judiciaire avec poursuite d'activité le 10 septembre 2021. Le 26 novembre 2021, un délibéré du Tribunal de commerce de Toulouse annonçait l'arrêt de l'activité, ce qui signifie la liquidation de l'entreprise, alors que Renault s'était au moins engagé, dans un courrier rendu public, à financer l'activité jusqu'en mars 2022, à soutenir la SAM en terme de chiffre, 40 millions d'euros, à maintenir 250 emplois durables sur le



site, et le maintien du bureau d'études et des services supports. Les salariés ont reçu leur lettre de licenciement en décembre 2021. Mais les salariés n'ont pas baissé la tête et continuent de se battre pour que vive la SAM, sur le bassin d'emplois de Decazeville (12). Les promesses de Renault et de l'Etat (1^{er} actionnaire de Renault) doivent être tenues. Non, la SAM ne travaille pas que pour le diesel. C'est faux! La transition écologique a été effectuée! 50 % du travail sont pour les moteurs hybrides et les moteurs électriques.

Les salariés de la SAM sont est condamné parce que c'est la volonté de Renault, et non parce que le virage écologique n'avait pu être pris, et l'Etat est complice de ce genre de décision puisqu'il accompagne financièrement. Sauver la SAM, c'est ne pas délocaliser! Si demain la boîte ferme, le chiffre d'affaires partira en Espagne, partira en Roumanie, en Turquie. Pas pour le bien être des salariés mais pour le bien être des actionnaires pour plus de pognon dans leurs poches.

Pour rappel, Decazeville comptait 38 000 habitants au moment de la fermeture des mines! 18 000 aujourd'hui! Et demain? Un véritable désastre territorial aurait lieu avec la fermeture de la SAM. Quid de l'industrie? Quid des services publics? Le « naître, vivre et travailler au pays » ne signifierait plus grand-chose.



Syndiquez-vous !



Nom Prénom

Adresse

Code Postal Ville

e-mail Portable

Profession Entreprise

Secteur d'activité

La CGT recueille ici vos données personnelles pour le traitement de votre adhésion. Vous pouvez exercer vos droits d'accès, de rectifications, d'effacement, d'opposition, de limitation et de portabilité en contactant notre délégué à la protection des données à l'adresse suivante : dpo@cgt.fr

Bulletin de syndicalisation à renvoyer à : CGT / Espace Vie Syndicale / Case 5-1 / 263, rue de Paris / 93516 MONTREUIL CEDEX
Tél. 01 55 82 81 94 - e-mail : viesyndicale@cgt.fr